

Salarié(e)s des Mercure, Novotel, Pullman...

## Dans 4 ans...

D'après les astres...

Nous n'aurons plus le même P.-D.G.

Le Conseil d'Administration aura changé.

Nous ne serons peut-être plus dans le Groupe Accor.

Les actionnaires auront gagné beaucoup d'argent.

Votre salaire sera à peu près le même.

60% de vos collègues actuels ne seront plus là.

Vous aurez changé une fois de directeur d'hôtel.

Et deux fois de Chef de service.

Le D.R.H. ne sera plus le même.

Les élus sans étiquette vous auront abandonné depuis longtemps.



Mais la CFDT sera toujours là pour vous défendre !

Prévoyons à long terme ! Dès aujourd'hui...

# **Votez et faites voter**



# 10 bonnes raisons de voter CFDT

1

Les élections professionnelles ont désormais lieu tous les 4 ans. Moitié moins d'occasions pour exercer l'unique droit démocratique qui existe dans l'entreprise. On peut savoir que j'ai voté mais pas pour QUI j'ai voté.

2

70% des français font confiance aux syndicats en ces temps de crise. Avec 800 000 adhérents et le plus grand nombre de voix totalisé sur le plan national, aux élections, la CFDT est le syndicat le plus approuvé des salariés.

3

Parfois de bon conseil, les collègues ne sont pas formés pour représenter nos intérêts collectifs. En votant CFDT, je sais que, même débutants, les élus recevront le conseil nécessaire pour défendre mes intérêts en toute circonstance.

4

Présente dans le groupe Accor depuis sa constitution en 1983, la CFDT est aujourd'hui le syndicat le plus présent dans les marques de l'hôtellerie malgré les « coups de pouce » donnés par la direction à certains concurrents.

5

En 2004, lors des premiers cadeaux fiscaux aux employeurs de la branche hôtellerie-restauration, la CFDT a juré de la faire rentrer dans le droit commun. Aujourd'hui, c'est chose faite ! Nos droits ne sont plus « dérogatoires ».

6

La gestion des CE n'a plus de secret pour la CFDT. Je sais que tout sera mis en œuvre pour optimiser le budget, gérer en toute transparence et faire bénéficier un maximum de salariés des activités sociales de mon Comité d'Etablissement.

7

Le CE, c'est aussi un moyen de défense de l'emploi. Chaque année, la direction a l'obligation de consulter le CE sur de nombreux sujets. Avec la CFDT, les élus ont les moyens de décoder les informations et élaborer des contre-propositions.

8

Avec des représentants dans tous les organismes paritaires (retraites, chômage, allocations familiales, sécurité sociale, formation professionnelle, logement social, etc.) la CFDT me représente bien au-delà des murs de mon hôtel !

9

« Former les salariés plutôt que les licencier », développer des compétences pour un développement durable, préserver l'environnement... La CFDT construit, au profit du plus grand nombre, par la négociation, en respectant ses partenaires.

10

Lorsqu'il s'agit, comme pour la scission du groupe Accor, de réaliser des opérations financières à l'unique profit des actionnaires, la CFDT se prononce résolument CONTRE et s'engage à défendre les salariés jusqu'au bout.

[www.cfdt-accor.org](http://www.cfdt-accor.org)